

Appel à candidatures Accélérateur pour chercheur·euses émergent·es du CEAP 2026–2027

Le Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP) est heureux de lancer l'**Accélérateur pour chercheur·euses émergent·es**, une occasion de financement ciblée visant à favoriser une collaboration significative entre les chercheur·euses établi·es et les membres du corps professoral en début de carrière au sein de la communauté du CEAP. Cette initiative soutient le développement d'équipes de recherche solides capables de faire progresser des idées rapidement, stratégiquement et de manière collaborative. Cette année, le CEAP accordera **une subvention pouvant atteindre 5 000 \$**.

Objectif du programme

L'Accélérateur pour chercheur·euses émergent·es vise à soutenir un développement fondé sur le travail d'équipe, dans lequel le mentorat, la collaboration et l'échange de connaissances occupent une place centrale.

Le programme réunit :

- Un·e **chercheur·euse établi·e du CEAP** (Ayant obtenu la permanence)
- Un·e **chercheur·euse junior du CEAP** (chercheur·euse postdoctoral·e ou professeur·e adjoint·e)

afin de faire progresser conjointement un programme de recherche commun et de renforcer une collaboration scientifique à long terme.

Objectifs

Cette occasion de financement vise à soutenir des équipes qui souhaitent :

- Préparer et soumettre une demande de subvention externe compétitive;
- Diffuser les connaissances auprès de publics universitaires et/ou communautaires;
- Les fonds doivent être utilisés soit pour soutenir l'élaboration d'une demande de subvention, soit pour une activité et/ou un produit de mobilisation des connaissances.

Les demandes doivent :

- Comprendre une équipe composée de :
 - Un·e chercheur·euse établi·e du CEAP, et
 - Un·e membre du CEAP professeur·e adjoint·e;
- Présenter un plan de collaboration clair, en adéquation avec les priorités de recherche du CEAP;
- Porter sur au moins l'un des éléments suivants :
 - Soumission d'une demande de subvention externe,
 - Diffusion des connaissances,

Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Potentiel de produire une demande de subvention externe compétitive ou qualité des activités de mobilisation des connaissances proposées;

- Contribution au renforcement des réseaux et des liens au sein du CEAP et, plus largement, dans le milieu universitaire.

Dossier de candidature

Les personnes candidates doivent soumettre :

1. **Description du projet** (maximum 2 pages), incluant les objectifs, le plan de collaboration et les résultats attendus;
2. **Identification des rôles** de chaque membre de l'équipe (chercheur·euse établi·e et professeur·e adjoint·e);
3. **Concours de subvention ciblé** (le cas échéant) et échéancier de soumission;
4. **Budget et justification** (maximum 1 page);

Modalités et conditions

Les demandes doivent être soumises au plus tard **le 30 novembre 2026**. Tous les fonds accordés doivent être entièrement dépensés au plus tard **le 30 avril 2027**. Veuillez noter qu'aucune prolongation ne sera accordée au-delà de cette date.

Soumission

Veuillez soumettre votre demande en un seul document PDF à :

zeina.ismailallouche@concordia.ca

avec la ligne d'objet : « **Accélérateur pour chercheur·euses émergent·es du CEAP** ».